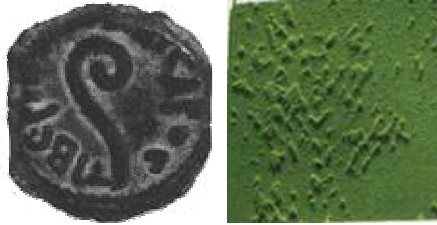
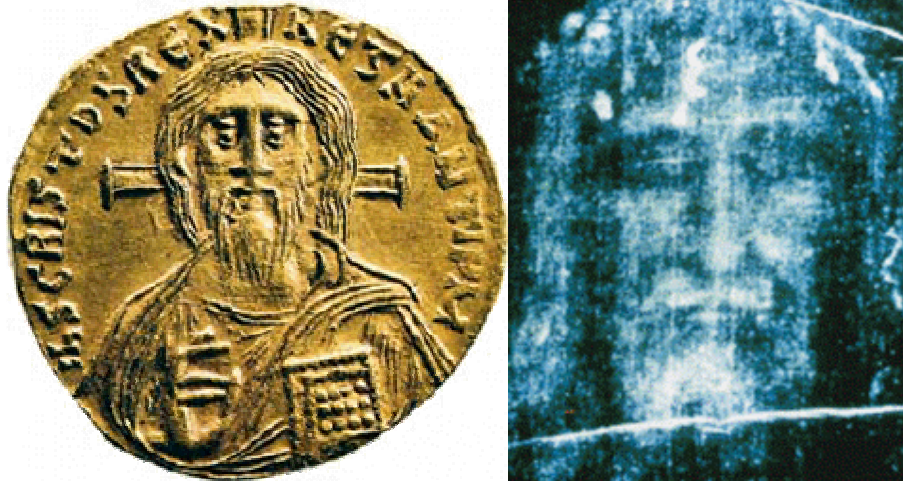


# LA PIÈCE DE DIEU



Joseph D'Armathie est censé avoir enveloppé le corps du Christ après la crucifixion dans un linceul auquel on a attribué le nom de « Saint suaire ». Abgar V oukama, roi d'Edesse (URFA en Turquie) converti au Christianisme au début du Ier siècle, aurait gardé le suaire après avoir été guéri de la lèpre à son contact. Son successeur étant retourné au paganisme, les chrétiens de la ville auraient dissimulé la relique dans une niche durant cinq siècles. Entre 525 et 544, au cours de travaux de reconstruction consécutifs à une inondation il est retrouvé. Selon l'écrivain grec, EVAGRE le scholastique (527-600), le voile « acheiropoïète », »non fait de main d'homme » présente un portrait de Jésus.

*C'est sous le règne de Justinien II (685-695), sur un solidus émis en 690 qu'apparaîtrait la première représentation du visage du Christ en rapport avec le mandylion.*



En 726, malgré l'occupation musulmane, sa présence à Edesse est signalée par Saint-Jean de Damascène. Le 15 août 944, les Byzantins, qui la nomment mandylion (mot grec désignant une robe ecclésiastique), l'auraient reprise aux musulmans, alors maîtres d'Edesse. L'Empereur Romain LECAPENE, le ramène en grande pompe à Constantinople à l'église Sainte-Marie du Phare puis à Sainte Marie des Blachernes, où il sera exposé soit déplié soit replié dans un cadre ne laissant voir que le visage. Le suaire serait demeuré à Constantinople

jusqu'au 12 avril 1204, jour du premier sac de la ville par les croisés. On retrouve la trace du Linceul à Athènes de 1205 à 1207 où il aurait été ramené par le duc Othon de la Roche, premier duc du duché d'Athènes, qui avait participé au pillage de Constantinople. En 1340, l'arrière petite fille d'Othon, Jeanne de Vergy, épouse Geoffroy Ier de Charny qui écrit au pape Clément VI pour lui faire part de son intention

de construire l'église Sainte-Marie de Lirey en hommage à la Sainte Trinité pour son évasion alors qu'il était prisonnier des anglais. La collégiale sera achevée en 1353 Geoffroy I<sup>er</sup> de Charny meurt à la bataille de Poitiers le 19 septembre 1356. En l'an 1357, sa veuve cède à l'église collégiale de Lirey, dans le diocèse de Troyes, un suaire marqué de l'empreinte d'un corps qu'on dit être celui du Christ et y organise les ostensions entre 1357 et 1370, ce qui lui procure des revenus conséquents. En 1370, l'évêque de Troyes, Henri de Poitiers interdit les ostensions sous prétexte que le Linceul doit être faux puisque les évangiles n'en font pas mention. L'appropriation de la relique de Constantinople de manière si cavalière n'a du plaire ni au pape, ni au roi de France En 1389, Jeanne de Vergy, qui entre-temps a épousé en secondes noces Aymon de Genève, l'oncle du pape Clément VII, reçoit de ce dernier l'autorisation de reprendre les ostensions. Cela provoque la colère du nouvel évêque de Troyes, Pierre d'Arcis tenu à l'écart. Il ordonne la cessation des ostension mais le clergé local refuse d'obtempérer et va même se plaindre auprès du pape qui impose à l'évêque le "silence perpétuel" sous peine d'excommunication.

Pierre d'Arcis en appelle alors au roi Charles VI qui ordonne la saisie du Linceul, mais le clergé de Lirey n'obtempère toujours pas et poursuit même les ostensions. En dernier ressort, l'évêque adresse au pape son fameux "*Mémoire de Pierre d'Arcis*" dans lequel il affirme que ***"ce linge habilement peint sur lequel, par une adroite prestidigitation, était représentée la double image d'un homme avait été fait pour attirer les foules afin de leur extorquer habilement de l'argent"***.

Il affirme que son prédécesseur a enquêté et ***"qu'il a fini par découvrir la fraude et comment le linge a été astucieusement peint, la vérité étant attestée par l'artiste lui-même"***. Le pape Clément VII autorise néanmoins les ostension publiques par sa bulle du 6 janvier 1390 :

*"...Enfin celui qui fera l'ostension devra avertir le peuple au moment de la plus forte affluence et dire à haute et intelligible voix, toute fraude cessant, que ladite figure ou représentation n'est pas le vrai Linceul de Notre Seigneur, mais qu'elle n'est qu'une peinture ou un tableau du Linceul qu'on dit avoir été celui du même*



*Romain Ier Lécapène et Christophore (870-948), AV solidus, Constantinople. Droit : Le Christ trônant de face, bénissant et tenant les Evangiles. Revers : B. de Romain et de Christophore de face, tenant entre eux une longue croix patriarcale. Réf.: Sear, 1745; R., 1892; B.N. 2; D.O. 7. 4,32q.*

*Seigneur Jésus-Christ.*" Pour échapper aux ravages de la guerre de Cent Ans, les héritiers du Linceul, les chanoines de Lirey, le confient à Marguerite de Charny qui l'emmène à différents endroits notamment à Liège, Genève, Annecy, Paris, Bourg-en-Bresse, Nice. (Lors du séjour de la relique à Liège, l'évêque de la ville condamne encore ceux qui veulent la faire passer pour authentique) jusqu'en 1453 à Genève. Malgré les nombreux procès elle refusera toujours de rendre le Linceul.

Elle le vend alors à Anne de Lusignan, épouse du duc Louis I<sup>er</sup> de Savoie. Les ducs de Savoie conservent auprès d'eux le Linceul notamment dans leur capitale Chambéry où le Saint Linceul apparaît officiellement dans l'inventaire des reliques de la Sainte-Chapelle le 6 juin 1483. En 1506, le culte public du Linceul est approuvé de nouveau et reconnu comme "*unique linceul dans lequel Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même fut enveloppé au tombeau*" par la bulle du pape Jules II du 26 avril. Dans la nuit du 3 au 4 décembre 1532, le Linceul est pris dans le violent incendie qui ravage la chapelle où il est entreposé dans un reliquaire d'argent dont l'une des parois commence à fondre. Il sera copieusement arrosé pour sa sauvegarde et en conserve encore de nos jours les traces. En 1534, sa restauration est confiée aux religieuses clarisses de Chambéry qui raccommode la toile en cousant 22 pièces de tissu triangulaires aux endroits des brûlures et le renforcent en le doublant par une toile de Hollande. De 1535 à 1561, il est déplacé au gré des conflits pour revenir à Chambéry. Le 16 septembre 1578, il est transporté à Turin, nouvelle capitale de la Savoie. Le 28 mai 1898, l'avocat italien, Secundo Pia, fut autorisé à prendre la première photographie du Linceul de Turin. Le négatif, montrait un luxe de détails invisibles jusque-là: sur la plaque de verre surgit en effet, non la silhouette pâle et floue que présente le suaire, mais l'image nette d'un homme d'une impressionnante beauté.

Par la suite, les études se succèdent, à partir de clichés de plus en plus précis, Puis d'analyses sur la relique elle-même. Dès 1902, un biologiste et un anatomiste français, les professeurs Paul Vignon et Yves Delages, font remarquer l'extraordinaire précision anatomique du dessin porté sur le suaire - précision inconcevable dans les conditions de la peinture du XIV<sup>ème</sup> siècle. Bien plus tard, dans les années 70, le tissu et la poussière le couvrant sont soigneusement étudiés.

Le linge est fait de lin entremêlé de coton, selon un procédé de tissage typique du Moyen-Orient. De plus, le professeur Avinoam Danin, un botaniste de l'Université hébraïque en Israël a découvert que du pollen et des traces de plantes retrouvés dans le Suaire concorde en un ensemble de plantes uniques à Jérusalem au temps de Jésus.

Vingt-sept des 28 espèces de plantes identifiées dans le Suaire sont des espèces indigènes à la Terre Sainte, une combinaison que Danin affirme être impossible

à retrouver sauf au temps du Christ. En 1978, des examens plus poussés encore sont menés par une équipe internationale comprenant des membres de la NASA. Ils montrent la présence de traces de sang dans le tissu, appartenant à un humain mâle de groupe sanguin AB, et mettent en évidence plusieurs particularités du dessin figuré sur le linceul: les blessures dont a souffert le Christ sur la croix, incluant celles laissées par la couronne d'épines et par une lance dans le côté.

- l'image est résistante à la chaleur, semble être indélébile, et la façon dont elle a été imprimée demeure un mystère.
- elle n'a pas simplement été peinte ou imprimée tel que certains ont suggéré, et les tentatives de reproduire une image similaire par ces techniques furent infructueuses.
- sa reproduction photographique, passée au simple analyseur d'images, produit un effet de relief que ne restituent sur des photographies d'images « normales » que des appareils extrêmement sophistiqués.
- En 1977 Jumper et Jackson de la National Air Force, au moyen de l'informatique, ont observé que le Suaire donne des informations tridimensionnelles qui sont impossible à obtenir par une réalisation picturale
- En 1988, après des années d'âpres négociations, le cardinal Ballestrero, gardien du linceul accepte un protocole de datation au carbone 14 par des scientifiques à Oxford, Zurich et Tucson, Arizona, l'autorisation de la mener avait été longtemps refusée aux scientifiques, de peur que l'examen n'endommage la relique. le résultat des tests situant l'âge du Linceul entre 1260 et 1390.**Ce qui prouve que le suaire de Turin n'est pas véridique.**

Les irréductibles de l'authenticité du Suaire ont toujours disputé les découvertes de ces tests. Certains ont affirmé que les résultats des tests au carbone-14 ont pu être altérés par la présence de contaminant qui se sont accrochés au vêtement au cours des Siècles, telle la fumée à laquelle il fut exposé pendant un violent incendie survenu en 1532.

D'autres ont suggéré que les échantillons de vêtement utilisés pour ces tests ont été tirés d'un des coins de l'étoffe, mais qu'elle avait été réparée à maintes reprises au fil des ans, ce qui fait que conséquemment, ces échantillons n'étaient pas représentatifs de l'âge réel du Suaire. Mais le Dr. Leoncio Garza-Valdes et le professeur Stephen Mattingly, microbiologistes à l'Université du Texas, ont rendu publiques leurs découvertes voulant qu'une bactérie imprégnée dans le Suaire ait faussé les tests au carbone-14.

À peu près dans les mêmes termes, l'auteur Ian Wilson a écrit un livre intitulé " Le Sang et le Suaire " (" The Blood and the Shroud "), dans lequel il énonce l'hypothèse qu'un champignon microscopique présent dans le tissu a contaminé les résultats de 1988.

## MAIS, DANS LES YEUX LA LUMIÈRE...



Sur le Suaire, l'image des yeux est inhabituelle : on a l'impression que les yeux sont ouverts, globuleux, décentrés en strabisme convergent; il a fallu attendre les études tridimensionnelles du STURP (Shroud of Turin Research Project) en 1978, complétées par le Père Francis Filas, Jésuite mathématicien, physicien et théologien, pour qu'une étude approfondie des yeux révèle une particularité qui avait échappé jusque là. En réalité, ce ne sont pas les globes oculaires que l'on voit, mais des piécettes qui ont été posées sur les yeux du mort. En dépit des difficultés énormes dues à la petitesse des images par rapport à la dimension des fils du tissu (0,25 mm de diamètre alors que chaque piécette mesure environ 17 mm de diamètre et que la taille des lettres est de l'ordre de 1 x 4 mm seulement), la photographie a permis de voir ces piécettes. Il s'agit de la trace de deux pièces de monnaie romaine, localisée sur les yeux, imprimées sur la toile.

Sur l'œil droit on distingue un lepton lituus, monnaie romaine en bronze mise en circulation à Jérusalem sous le règne de Tibère.



Au droit, on reconnaît aisément le lituus (*lituon*) qui était un « Bâton d'augure » court, recourbé d'un bout comme la crosse épiscopale dont on suppose qu'il a fourni le modèle. Il était employé à tracer et à déterminer dans le ciel des divisions idéales, pour deviner l'avenir. Il était le symbole du sacerdoce qui le tenait dans la main droite.



L'inscription, en grec : **TIBEPIOY CAICAPOC** (*Tibériou Kaisaros : de Tibère César*, comporte une faute d'orthographe (le « C » à la place du « K » pour KAISARIOS). Ces pièces de monnaie avaient été frappées de manière grossière. Des recherches ultérieures ont permis de retrouver dans des collections des leptons qui portaient eux aussi cette variante - on peut aussi noter une orientation différente des lettres par rapport à la crose; il y avait donc eu plusieurs frappes de cette monnaie, dans le temps et/ou dans les lieux, avec des résultats différents. Deux exemplaires de ce type de monnaie contemporaine des dernières années de la vie de Jésus ont été découverts avec cette faute d'orthographe aussi incompréhensible qu'inacceptable pour les scientifiques au départ. Cette trouvaille aurait été confirmée par le numismate italien Mario Moroni en 1986.



Sur la partie arrondie en haut et à gauche de la crose, on distingue nettement les fragments des lettres composant la légende du lepton : **TIBEPIOY CAICAPOC** (*Tibériou Kaisaros : de Tibère César*). L'image en vert de la photographie au microscope ne laisse aucun doute.

Au revers, la date d'émission, entourée d'une couronne, est exprimée en « chiffres grecs » : LIS.

Sur les monnaies grecques, la date est précédée de L abréviation pour l'année, les dates sont données par rapport à une ère, ou à un début de règne.



|          |          |          |          |          |          |          |          |           |
|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|-----------|
| <b>A</b> | <b>B</b> | <b>Γ</b> | <b>Δ</b> | <b>E</b> | <b>S</b> | <b>Z</b> | <b>H</b> | <b>Θ</b>  |
| 1        | 2        | 3        | 4        | 5        | 6        | 7        | 8        | 9         |
| <b>I</b> | <b>K</b> | <b>Λ</b> | <b>M</b> | <b>N</b> | <b>Ξ</b> | <b>O</b> | <b>Π</b> | <b>Q</b>  |
| 10       | 20       | 30       | 40       | 50       | 60       | 70       | 80       | 90        |
| <b>P</b> | <b>Σ</b> | <b>T</b> | <b>Υ</b> | <b>Φ</b> | <b>X</b> | <b>Ψ</b> | <b>Ω</b> | <b>πσ</b> |
| 100      | 200      | 300      | 400      | 500      | 600      | 700      | 800      | 900       |

Exemple : 547 s'inscrivait ΦΜΖ et 233 s'inscrivait ΣΑΓ etc...

Pour rendre tous les chiffres, il a fallu rajouter trois lettres anciennes : S (digamma) Q (koppa) et πσ (sanpi)

Au-dessus du millier, ces « chiffres » portent un accent à gauche : exemple : 'Α = 1000 'Γ = 3000 etc

L'année égyptienne et d'autres régions commençait en août. Donc, selon que l'empereur avait commencé son règne avant ou après le mois d'août, son règne pouvait parfois compter un an de plus selon notre calendrier. Pour Tibère son règne commence officiellement le 17 septembre (respect de la période de deuil après la mort d'Auguste, accord du Sénat etc..). Pour les gens de l'empire qui datent à partir du mois d'août, sa 1ère année de règne va du 17 septembre 14 au 14 août 15, sa 2ème année du 15 août 15 au 14 août 16 et ainsi de suite...

La XVI<sup>e</sup> année de son règne commence donc le 15 août 29 et se termine le 14 août 30. Le lepton « LIS » est donc antérieur au 14 août 30.

L pour "année", I pour "dix", S pour "six"). Cette date est donc la 16<sup>e</sup> année du règne de Tibère, qui a commencé en 14 (le 17 septembre). Ce lepton a donc été frappé en 29 de notre ère, sous l'égide du Préfet de Judée de 26 à 36,

## PONCE PILATE.

Sur L'œil Gauche, en 1996, Pierluigi Baima Bollone, le Pr Balossino et les Dr Zaca et Siracusa, ont mené des études où apparaît aussi une autre forme ronde, de même diamètre, située un peu plus haut. Ils ont identifié un lepton portant au droit l'inscription TIBERIOU KAISAROS, Par contre, il ne porte pas l'image d'un lituus mais celle d'une coupe, un simpulum .Au revers l'inscription LIS datant aussi cette pièce de la 16<sup>e</sup> année du règne de Tibère, donc de l'an 29 de notre ère et trois épis de blé.



Le SIMPULUM était une grande cuiller à long manche, qui servait, dans les sacrifices, à puiser en petite quantité le vin dans le *crater* ou dans tout autre grand vaisseau, pour en faire des libations rituelles



**Ponce PILATE a émis au moins trois pièces différentes à Jérusalem en Judée :**



LIS année 29

Biblical. Pontius Pilatus. 26-36 A.D. AE Prutah. 2.45 grams. Obv. Three bound ears of barley, outer two ears droop; surrounded by inscription. Rv. libation ladle (simpulum) surrounded by inscription, TIBEPLOY KAICAPOC (of Tiberius Caesar) and date LIS (Year 16 = 29 C.E.). AJC II, SUPP. V, 21. Hendin 648



LIZ année 30

Roman Judaea, Pontius Pilate AE Prutah. Year 17 of Tiberius = 30 AD. TIBEPLOY KAICAPOC, lituus (Augur's staff) / date LIZ within wreath. SNG ANS 373, AJC II 23. Hendin 649





## LIH année 31\_\_

Pontius Pilatus. 26 - 36 C.E. AE Prutah. 2.20 grams. Obverse: TIBERIOY KAICAPOC. Lituus. Reverse: Date within wreath (LIH = Year 18 = 31 C.E.) hendin 650

Nous nous trouvons devant des détails infimes en apparence, qui ont échappés à toute analyse avant 1978, nécessitant pour être perçu un appareillage ultrasophistiqué et qui permet non seulement d'écarter une nouvelle fois l'hypothèse d'un faussaire, mais aussi de dater avec une précision méticuleuse la " fabrication " de l'image du Suaire : sous Ponce Pilate, certainement pas avant (la piécette n'existait pas encore !) Et pas plus tard, car, cette pièce de très petite valeur n'ayant plus cours, personne n'avait de raison d'en conserver. Or Pilate n'a été procureur de Judée que de 26 à 36.

D'après le professeur Baima Bollone, médecin légiste italien, la monnaie couvrant l'œil gauche qui vient d'être identifié grâce à des techniques d'analyses développées, "est une donnée incontestable.... Les chances pour que cette toile ait pu recouvrir le corps de Jésus Christ sont considérables.

Force est de reconnaître que si le suaire n'était qu'un linceul habillemeent peint pour tromper les pèlerins alors le faussaire médiéviste en plus d'être un incroyable artiste, un astucieux prestidigitateur, aurait eu des compétences poussées en Chimie, en Biologie, en Géologie des sols, en médecine et en numismatique.

Mais, pourquoi Jésus fils de Dieu aurait-il dû payer son passage à Charon !?

Pauvres pèlerins...

SFERRAZZA Agostino